

Monsieur Madame BARISIEN Jean-Pierre

Préfecture de l'Yonne - service du courrier

89570 - NEUVY-SAUTOUR.

21 SEP. 2021

ARRIVÉE

Monsieur le Préfet de l'Yonne
Bureau de l'environnement
1 place de la Préfecture
89000 AUXERRE

Objet : construction d'un poulailler à NEUVY-SAUTOUR

Monsieur le Préfet.

Je vous joint ce courrier pour vous exprimer
notre opposition sur ce projet. Nous habitons
Neuvy-Sautour depuis 1977 - Village très agréable
sans problème. Mais là ! avec la construction
d'un poulailler devant nos fenêtres, avec toutes
les nuisances, odeurs, bruits, pollution, maladie
sans oublier la vie de ces pauvres poulets
c'est immoral (élevage en batterie)
N'oublions pas la valeur de nos biens immobiliers
situés à proximité.

Nous sommes contre cette installation

Nous vous demandons Monsieur le Préfet
de ne pas autoriser ce projet

Dans cette attente, Veuillez agréer
Monsieur le Préfet l'expression
de mes sentiments respectueux

Jean-Pierre Barisien

~~M. B.~~

M. et Mme André BLOT

89570 NEUVY SAUTOUR



Monsieur le Préfet de l'Yonne
Bureau de l'environnement
Place de la Préfecture
89000 AUXERRE

Neuvy-Sautour, le 20/09/2021

Objet : Implantation d'un poulailler industriel à Neuvy-Sautour

Monsieur le Préfet,

En tant que propriétaires bailleurs de Monsieur Cyril LENTZ nous avons été surpris de ne pas avoir été informés qu'un projet d'épandage sur nos terres était en cours.

Après consultation, nous nous sommes aperçus que sur trois fossés des parcelles 11-12 et 27, seulement deux ont été pris en considération, ce qui nous amène à avoir des doutes sur le sérieux de cette étude.

Quand on sait que dans ce type d'élevage de 22 poulets au m², des antibiotiques et autres produits chimiques seront présents dans les matières à épandre, sans oublier les nitrates et pesticides déjà présents dans la nappe phréatique de la région et lorsque l'on additionne toutes les autres nuisances environnementales émises par le poulailler lui-même, on ne peut qu'être contre un tel projet.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Monsieur et Madame André BLOT

Two handwritten signatures in black ink.

Annexe : plan des parcelles concernées, où ne figure pas un fossé.

Dr. Stéphane André BLOT
 Nérouf - Boutour
 ferme

Parcelle 11 manque fosse avec drainage horizontal la parcelle de la source au chemin.

AGRICULTURES
 & TERRITOIRES
 CHAMBRE D'AGRICULTURE
 YONNE

CARTE DU PARCELLAIRE, SCEA DU PICHIS



- COURS D'EAU
- captages pondue
- Périmètre Protection PPR
- Périmètre Protection PPE
- Apté
- Apté sous condition
- Interdit

Sujet : [INTERNET] Elevage intensif stop

De : Isabelle Loie

Date : 22/09/2021 08:06

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Je viens par ce message personnel vous faire part de mon indignation face à ce projet de construction de poulailler industriel. Étant très sensibilisée à la cause animale, sachant les pires conditions dans lesquelles sont élevés les poules et les poulets, qui ne voient jamais la lumière du jour, sont entassés les uns contre les autres, blessés et malades.

C est inacceptable à notre époque de faire subir ces tortures aux animaux.

Je vous supplie de ne pas autoriser cette construction de poulailler d'élevage intensif.

Recevez monsieur, mes salutations.

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] poulailler

De : "rodolphe.jeandarme"

Date : 22/09/2021 08:22

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour étant propriétaire de deux maisons sur la commune de Neuvy Sautour je m'oppose à la construction d'un poulailler industriel sur cette même commune pour tous les désagréments que cela comporte , merci d'en tenir compte cordialement
Monsieur Jeandarme Rodolphe